



Rennes: Les habitants invités à cofinancer le parc éolien d'Acigné

ENERGIE Une campagne de financement participatif démarre ce lundi sur la plateforme Lendosphère...

Jérôme Gicquel

Publié le 29/05/17 à 14h24 — Mis à jour le 29/05/17 à 15h15



Une éolienne, ici à Plémet, dans les Côtes d'Armor. — *C. Allain / APEI / 20 Minutes*

- P & T Technologie développe un projet de parc éolien citoyen à Acigné près de Rennes
- Elle lance un appel aux habitants pour financer les études du projet
- Le collectif Vents Contraires dénonce l'impact environnemental du projet

Si vous ne savez pas quoi faire de votre argent, pourquoi ne pas investir dans un parc éolien ? C'est le pari [de P & T Technologie](#), filiale française du groupe allemand Energiequelle, qui développe un projet participatif à Acigné à l'est de Rennes. Pour le mettre sur pied, l'entreprise basée à Vern-sur-Seiche fait appel aux habitants d'Ille-et-Vilaine avec une campagne de financement qui démarre ce lundi [sur la plateforme Lendosphère](#), dédiée aux projets d'énergie renouvelable.

☞ Ouverture des souscriptions lundi 29.05 : <https://t.co/skIXgJw6UT> En exclu pour [@VilleAcigne](#) [@ille_et_vilaine](#) [@metropolerennes](#) <https://t.co/RT5Qy9l0FP>

— Lendosphere (@Lendosphere) [May 23, 2017](#)

« En Allemagne, beaucoup de particuliers investissent dans les énergies renouvelables. Ce n'est pas encore dans la culture en France. Mais nous allons tester et voir si les habitants sont prêts à participer au développement d'un projet local », souligne Lénaïg Candalh, en charge du dossier chez P & T Technologie.

Des prêts pouvant aller de 50 à 5.000 euros

Après avoir consulté les élus et les propriétaires fonciers et engagé une démarche de concertation avec les riverains, P & T Technologie procède actuellement à des études environnementales autour de ce projet. Ce sont ces études justement que l'entreprise cherche à financer en demandant aux habitants de la métropole rennaise et du département de lui prêter de l'argent.

« Les gens peuvent prêter entre 50 et 5.000 euros, avec des taux d'intérêt allant de 5 à 6 % suivant le lieu d'habitation », détaille Lénaïg Candalh. Pour ce premier coup d'essai, P & T Technologie espère récolter en un mois 80.000 euros, et même 120.000 euros si le succès est au rendez-vous. « Cela va nous permettre d'évaluer le potentiel de ces projets participatifs sur le long terme », souligne la chargée de projet.

Le collectif Vents contraires opposé au projet

Si la campagne est un échec, P & T Technologie n'envisage pas pour autant d'abandonner son projet de parc éolien à Acigné. « Nous déterminerons d'ici la fin de l'année le nombre, l'emplacement et les caractéristiques des éoliennes qu'il sera possible d'implanter ainsi que le budget du projet », précise Lénaïg Candalh. Le dépôt d'une demande d'autorisation pourrait alors intervenir courant 2018 pour une mise en service prévue en 2020.

Bretagne: La justice confirme l'annulation du schéma éolien régional
<https://t.co/dRiAKppsNn> [pic.twitter.com/4G3tFwMkku](https://t.co/pic.twitter.com/4G3tFwMkku)

— 20 Minutes Planète (@20minutesplanet) [April 18, 2017](#)

D'ici là, la société vernoise devra sûrement faire face à des recours, notamment de la part [du collectif Vents Contraires](#), farouchement opposé au projet. « L'association ne milite absolument pas contre l'énergie éolienne en tant que telle, mais contre un positionnement de l'éolien nuisant à la nature et aux populations, et dont le bénéfice ne vaut pas les risques qu'il engendre », indique Vents Contraires sur son site Internet.